

(1) Epoux ou Père

Prénoms Romain

Nom <sup>(2)</sup> GUIOUBLY

(1<sup>re</sup> partie): \_\_\_\_\_ 2<sup>me</sup> partie: \_\_\_\_\_

Né <sup>(3)</sup> le 18 septembre 1990  
à 12 heures 20 à Paris 12ème  
arrondissement  
Fils <sup>(4)</sup> de <sup>(5)</sup> Antoine, Julien  
GUIOUBLY

et de <sup>(5)</sup> Christine FERRIER

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 4681  
le <sup>(6)</sup> 7 3 MARS 2015

MENTIONS MARGINALES <sup>(7)</sup> Le fonctionnaire municipal délégué  
dans les fonctions d'état civil  
par le Maire du 12 arrd.

  
P. MONJOUNE

Mariage célébré à \_\_\_\_\_  
Il a été déclaré <sup>(8)</sup> \_\_\_\_\_

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES <sup>(7)</sup>

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° 383  
le <sup>(6)</sup> 2 3 MARS 2015

MENTIONS MARGINALES <sup>(7)</sup> Le fonctionnaire municipal délégué  
dans les fonctions d'état civil  
par le Maire du 12 arrd.

  
P. MONJOUNE

Mariage célébré à \_\_\_\_\_  
Il a été déclaré <sup>(8)</sup> \_\_\_\_\_

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES <sup>(7)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Epouse ou Mère

Prénoms Aurélie, Marie

Nom <sup>(2)</sup> GEORGIN

(1<sup>re</sup> partie): \_\_\_\_\_ 2<sup>me</sup> partie: \_\_\_\_\_

Née <sup>(3)</sup> le 09 janvier 1990  
à 12 heures 15 à Paris 14ème  
arrondissement  
Fille <sup>(4)</sup> de <sup>(5)</sup> Gérard, Henri GEORGIN

et de <sup>(5)</sup> Sylvie TRICOT

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 383  
le <sup>(6)</sup> 2 3 MARS 2015

MENTIONS MARGINALES <sup>(7)</sup> Le fonctionnaire municipal délégué  
dans les fonctions d'état civil  
par le Maire du 12 arrd.

  
P. MONJOUNE

Mariage célébré à \_\_\_\_\_  
Il a été déclaré <sup>(8)</sup> \_\_\_\_\_

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES <sup>(7)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Ecrire selon le cas : « Epoux ou Père » ou « Epouse ou Mère »  
(2) En cas de double nom de famille, ajouter « 1<sup>re</sup> partie », « 2<sup>me</sup> partie », ... à l'écriture lorsque l'écriture est établie à partir de l'une de plusieurs variantes possibles, le cas échéant l'écriture du nom par : suivant déclaration conjointe en date du ...  
(3) Ecrire selon le cas : « Né » ou « Née »  
(4) Ecrire selon le cas : « Fils de ou » ou « Fille de »  
(5) Prénoms et nom des parents.  
(6) Ne pas compléter et ignorer lorsque ces renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'essentiel de l'acte de mariage.  
(7) Inscrire sur cette page séparément à l'établissement du présent extrait.  
(8) Compléter dans la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été signé le ... pour ... monsieur ... »